

RAPPORT DE STAGE

TRAVAIL SOCIAL

NADIA DEKA

2009-2010

Table des matières

INTRODUCTION.....	3
I. PRESENTATION DE L'ENVIRONNEMENT DU STAGE.....	5
1. Localisation.....	5
2. Présentation du CASNAV.....	5
3. Les Partenaires du CASNAV.....	6
4. Moyens.....	7
5. Les Personnels.....	9
II. Présentation de l'action menée.....	10
1. Mise en place du projet.....	10
2. Les partenaires de ce projet.....	10
3. Objectif de cette étude.....	11
4. Description de l'action.....	11
a. Elaboration.....	11
b. Public visé	11
c. Plan de Cayenne	11
d. Thèmes abordés	11
5. L'accomplissement :.....	12
a. Progression journalière.....	12
b. Investigation.....	13
III. ANALYSE DES RESULTATS DE MON SONDAGE.....	14
1. Questionnaire sur les besoins d'information des familles sur la scolarisation.....	14
2. Tableaux récapitulatifs des réponses.....	15
3. Commentaire du questionnaire.....	18
4. Effets du projet sur les populations.....	19
a. CASNAV.....	19
b. Les gens du quartier Eau –Lisette.....	19
5. Evaluation de l'action menée.....	19
6. L'apport personnel.....	20
7. ROLE DU TRAVAILLEUR SOCIAL.....	20
CONCLUSION.....	22
ANNEXE 1	23

INTRODUCTION

En ce début de troisième année universitaire, il est demandé aux étudiants en Lettres et Sciences Humaines Appliquées en option de Travail Social, d'effectuer un stage d'approfondissement dans une structure de leur choix, en lien direct avec leur filière, avec pour objectif la conduite d'une action préparée et programmée.

C'est ainsi que, j'ai pu concevoir un projet qui m'a semblé « d'utilité publique », car impliquant de nombreuses personnes du quartier où je demeure : La Cité Eau- Lissette à Cayenne. Alors, j'ai entrepris une étude sur la recherche des poches de non scolarisation. J'entends par là un démarchage auprès des riverains, pour dévoiler les besoins des familles du quartier (qu'elles soient en situation régulière ou non) en matière de scolarisation et plus largement en matière de civisme (accès au droit et information sur les devoirs).

Orientée par Mme Patricia TABOURNEL – PROST, et pour donner une suite logique à cette entreprise, j'ai choisi d'effectuer mon stage au CASNAV de Guyane dont elle est la directrice. Cette institution organise directement l'accès à la scolarisation à tous les nouveaux arrivants en Guyane de 12 à 16 ans. C'est un centre académique dépendant du rectorat de la Guyane. Au sein même de cette structure, on retrouve un dispositif coordonné par le CASNAV: le Guichet Unique qui organise les démarches administratives, le passage des tests et l'orientation des élèves non francophones arrivant dans le département.

Cette orientation vers le CASNAV, pour concrétiser mon action préparée, rejoint mon projet professionnel. En effet, je souhaite travailler dans le social soit en tant qu'assistante de service social, ou bien en tant que conseillère en économie sociale et familiale, ou conseillère en insertion professionnelle.

D'une façon générale, les travailleurs sociaux travaillent au sein d'une équipe pluridisciplinaire et mène des interventions sociales. Ils sont ainsi en mesure d'intervenir à la fois sur les problèmes d'inégalités d'accès aux biens et aux services, à faciliter l'adaptation d'individus à leur environnement et à résoudre ou réduire certaines difficultés d'ordre social. Ils jouent un rôle d'accompagnement, de soutien, d'information et d'orientation en vue d'améliorer les conditions de vie des personnes et des familles. Au niveau du dispositif que pilote le CASNAV, on peut dire qu'il relève des interventions sociales que les acteurs de services sociaux mènent en direction d'enfants, d'adolescents, puisqu'il s'attache à la scolarisation de tous les enfants et en ce sens il joue un rôle social.

Dans le développement de ce rapport, je m'attacherai à présenter l'environnement de mon stage puis de l'action menée sur le terrain avant d'analyser et d'exploiter les résultats de

mon sondage de terrain. Enfin, je conclurai sur les suites de ce stage et les conséquences qu'il aura sur mes perspectives professionnelles.

I. PRESENTATION DE L'ENVIRONNEMENT DU STAGE

1. Localisation

L'accomplissement de mon stage s'est déroulé en deux lieux distincts. D'une part au CASNAV qui se situe au sein du Campus Universitaire Saint Denis de Cayenne à l'Avenue d'Estrées. Et d'autre part dans la Cité Eau –Lisette à Cayenne où j'ai mené mon enquête. La Cité Eau-Lisette est un quartier socialement sensible puisqu'il réunit des populations issues de l'immigration et/ou de milieux sociaux défavorisés. On peut donc s'attendre à y rencontrer des enfants non-scolarisés. Quant au CASNAV, il est un lieu de passage obligé pour la scolarisation des enfants étrangers.

2. Présentation du CASNAV

Le CASNAV est un centre académique dont l'une des missions est la scolarisation des élèves nouvellement arrivés en France sans maîtrise suffisante de la langue française ou des apprentissages scolaires. Les missions du CASNAV sont définies par le BO n° 10 du 25 /04 / 2002 où l'on retrouve les lignes directrices suivantes :

A - Accueil du public, documentation pédagogique, information et diffusion

- Public visé : enseignants, des étudiants, des parents ou de tout public s'intéressant au FLS.

B- Formation

- Public visé : IUFM (PE2), formation continue des enseignants, enseignants spécialisés, intervenants en langue maternelle, français langue seconde et français langue de scolarisation

C- Guichet Unique

Il s'agit d'une cellule d'accueil coordonnée par le CASNAV. C'est un guichet unique qui rassemble les différents services permettant :

- L'Accueil et scolarisation des nouveaux arrivants de 12 à 16 ans.
- D'informer les familles.
- Mise en place de commissions d'orientation et d'affectation des Nouveaux Arrivants.
- De tester les élèves nouveaux arrivants de 12 à 16 ans
- De les orienter dans les établissements du second degré
- L'Elaboration de brochures d'accueil pour les Nouveaux Arrivants.

- Information du personnel d'accueil du rectorat, des services des affaires scolaires des mairies de Guyane et des associations d'alphabétisation.
- La Création, traduction en différents langues (créole Haïtien, portugais du Brésil, anglais, espagnol, néerlandais, chinois), passation de tests en compréhension écrite sous forme de QCM et de mathématiques.

D- Pôle d'expertise

- Statistiques issues des données du Guichet Unique
- Evaluation du dispositif d'accueil dans le second degré : remontées des informations du terrain.
- Suivi des cohortes des élèves de CLA et de CLA-NSA passés par le dispositif Guichet Unique.

Enfin, le CASNAV a une mission de participation à la cartographie de la situation et des besoins du terrain, mission dans laquelle s'inscrit mon stage.

3. Les Partenaires du CASNAV

A. Les circonscriptions académiques

Elles assurent la remontée des besoins du terrain.

B. Les centres d'information et d'orientation

Les CIO ont différentes missions. Les centres de Cayenne et de Saint-Laurent-du-Maroni participent au dispositif d'accueil et de scolarisation des nouveaux arrivants de 12 ans et plus dans le second degré par le passage des tests.

La [DIVISCO](#) contacte le CIO afin d'organiser des journées de passation de tests. Les conseillers d'orientation psychologues.

- Font passer des tests de compréhension écrite en langue maternelle ou en français et en mathématiques
 - Évaluent leur niveau d'expression et de compréhension orale en français (et parfois en langue maternelle)
 - Évaluent leur niveau de lecture (silencieuse et à voix haute)
- Après la passation et la correction des tests, ils proposent une orientation à la DIVISCO qui se chargera de trouver un collège ou un lycée professionnel d'accueil. Il existe deux centres (Cayenne et Saint-Laurent-du-Maroni) et une antenne à Kourou.

C. La DIVISCO

Ce service rectoral a différentes missions dont certaines intéressent plus particulièrement le CASNAV : la scolarisation des élèves nouveaux arrivants de 12 ans et plus dans des établissements du second degré :

- Accueil et renseignements aux familles ;
- Remise et réception /et vérification des dossiers d'inscription
- Affectation en classes spécifiques (après passation de tests)
- Admission en classes « banales » (de la 6ème à la 3ème) et en classes d'accueil de collège (CLA et CLA-NSA)
- Organisation de la commission de dérogation de secteur.

D. Le dispositif permanent de lutte contre l'illettrisme

Il s'agit d'un réseau de partenaires qui rassemble commanditaires, prescripteurs et prestataires dans le domaine de la formation professionnelle pour adultes. Les organismes de formation prestataires proposent différentes formes d'action pour l'acquisition ou la ré acquisition des savoirs de base.

E. La mission générale d'insertion

Elle s'adresse en priorité aux jeunes de plus de 16 ans, en voie de déscolarisation ou sortis depuis moins d'un an du système scolaire, sans possibilité immédiate de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle.

4. Moyens

On peut trouver au centre de documentation du CASNAV des ouvrages ou des dossiers concernant :

- Les différentes communautés présentes en Guyane
- La littérature de Guyane
- L'interculturel
- L'immigration et l'intégration
- L'éveil au langage et l'ouverture aux langues
- La phonétique et la phonologie
- La pédagogie
- Les méthodes FLE, FLS
- Littérature de jeunesse
- La BCD et l'exploitation d'albums
- L'apprentissage de la lecture....

On peut trouver également :

- Des textes officiels
- Des statistiques
- Des enquêtes effectuées sur la maîtrise de la langue
- Des productions de CASNAV
- Des méthodes d'apprentissage du français conceptualisées : Langage en fête, méthode d'apprentissage du français oral (5-6) son prolongement **TIKI**, méthode d'apprentissage de langage / lecture pour le cycle II.
- A toi la parole, méthode d'apprentissage du français (cycle III/ collège)
- Des documents spécifiques pour les CCLIN et CLA-NSA.
- Des documents pédagogiques contextualisés faits par des enseignants distribués gratuitement
- Des affiches supports langagiers
- Des revues : La classe et la classe maternelle, les cahiers pédagogiques, Hommes et Migrations, le Français dans le Monde, Dialogues(GFEN), le Français aujourd'hui.
- Des CD audio.

5. Les Personnels

ORGANIGRAMME du CASNAV de GUYANE
2009-2010

Pilotage politique Responsable du CASNAV

Mme STEPHENSON IEN

Pilotage second degré

Mr SOREZE Inspecteur d'Académie

Pilotage pédagogique

**Corps d'inspection du 1^{er}
degré**

Logistique administrative

M. CORTES Chef de la Direction des Elèves et des Établissements (DEE)

Directrice du CASNAV

Patricia TABOURNEL - PROST

Les 5 animateurs/ formateurs répartis en **3 pôles principaux** avec des spécificités pour chacun d'entre eux

Pôle recherche

/production

Phuc DO CAO

Viviane LANIER –

AUBURTIN

Patricia TABOURNEL –

PROST

Pôle Formation/conseils

Viviane LANIER

AUBURTIN Patricia

TABOURNEL – PROST

Dominique BERNARD

DE SANCHEZ (2nd degré)

Caroline SELVA

Pôle Accueil des

Nouveaux Arrivants

Dispositif Guichet

Unique

Phuc DO CAO

Caroline SELVA

Accueil

Mme Denise ST LUCE

II. Présentation de l'action menée

1. Mise en place du projet

Le quartier Eau Lisette regroupe différentes communautés ethniques notamment : Haïtienne, Brésilienne, Surinamaïse, Anglaise, Guyanaïse, etc. En déambulant dans le quartier, j'ai pu constater que certains enfants n'allaient pas à l'école. Cela m'a motivée pour orienter mon projet de stage sur cette situation. J'ai rencontré l'association RESF et la Cimade qui m'ont orientée en quelques jours vers le partenaire qui travaillait dans le domaine de compétences que je cherchais.

2. Les partenaires de ce projet

Ce stage s'est déroulé au sein du CASNAV, mais il a pris son substrat lors d'une première prise de contact avec Mme Laetitia COPIN et MARC GROSSOUVRE, responsables du réseau : RESF. Puis, j'ai été amenée à solliciter Aurélie PIALOU de l'association ECHADE.

En effet, j'ai eu l'occasion d'assister à une réunion organisée par l'association **RESF** «réseau éducation sans frontières » le 16 septembre 2009 au domicile de Mme Laetitia COPIN, et animée par MARC GROSSOUVRE.

L'ordre du jour de celle-ci était la prise de connaissance des droits et devoirs des citoyens qui résident sur le territoire français. Une présentation des missions de l'association **RESF** nous a été transmise, ce jour là, ainsi que les documents suivants :

1. **Un formulaire** qui sert à mener un premier entretien avec un jeune majeur pour identifier sa situation vis à vis de la loi. Il permet aussi de suivre la personne d'entretiens en entretiens et de suivre ses démarches auprès de la Préfecture.
2. **une "lettre type"** de demande de titre de séjour.
3. **Une brochure** distribuée librement aux jeunes de l'académie de Guyane. Il contient l'essentiel des procédures de régularisation et la liste des pièces administratives exigées par la loi ou par la Préfecture de Guyane, de fait, suivant les articles du CESEDA concernés.
4. **Des cartes de communication faites par des élèves des collèges** pour informer de leurs droits et devoirs les élèves jeunes majeurs en cours de demande de régularisation.

Par ailleurs, j'ai fait la connaissance de la directrice du CASNAV : Mme Patricia TABOURNEL – PROST à laquelle j'ai présenté mon projet. Celui-ci a été accepté aussitôt car, l'une des missions du CASNAV est de favoriser la scolarisation aux jeunes adolescents.

J'ai également eu, dans le cadre de mon enquête, plusieurs entrevues avec Mme Aurélie PIALOU l'un des membres de l'association **ECHADE « Egalité des Chances et Droits de l'Enfant »**. Il s'agit d'une association qui collabore avec le CASNAV pour la scolarisation de tous les enfants de Guyane, par la lutte contre les discriminations et pour l'égalité des chances, l'accompagnement des parents dans leurs démarches administratives pour l'inscription des enfants, la mise en place d'ateliers relais pour lutter contre le «décrochage» scolaire, le recensement des enfants en rupture scolaire et la défense de propositions concrètes pour faire reculer le problème de la non-scolarisation.

3. Objectif de cette étude

L'objectif de cette étude est d'identifier les familles et de leur proposer des actions sociales susceptibles d'améliorer leur situation et celle de leurs enfants.

1. Conduire ces familles vers la scolarisation.
2. Favoriser l'accès à l'école, aux centres de formations, etc.
3. Prendre connaissances des droits et devoirs des étrangers, réguliers et en situation irrégulière.

4. Description de l'action

Elaboration, diffusion et analyse d'un questionnaire.

a. Elaboration

Elaboration d'un questionnaire comprenant 10 questions permettant de mieux cerner les situations des familles et d'identifier les élèves non scolarisés. L'objectif est l'information et non la délation.

b. Public visé

Familles qui résident dans le quartier Eau- Lisette de Cayenne (Guyane)

c. Plan de Cayenne

Voir page de garde

d. Thèmes abordés

Scolarité des enfants, difficultés des familles dans les démarches administratives.

5. L'accomplissement :

Ces deux semaines de stage constituent une première expérience très enrichissante pour mon apprentissage dans le domaine du travail social.

Le déroulement de ce stage s'est réalisé en deux phases :

La première phase consistait à l'observation discontinue (mardi ou autres jours). Durant ces jours, j'ai procédé à la collecte d'informations sur le CASNAV et à l'observation du Guichet Unique pour mieux appréhender son fonctionnement.

La deuxième phase (semaine du 19 octobre au 24 octobre) était la période au cours de laquelle, je devais mener mon investigation sur la recherche des « poches » de non-scolarisation dans le quartier Eau –Lisette.

a. Progression journalière

Vendredi 9 octobre 2009 de 8h -12h30 :

Je passe ma journée au Guichet Unique avec Phuc DO CAO et Caroline SELVA. Leurs missions du jour : accueillir des familles en recherche d'admission pour leurs enfants aux collèges et aux lycées. En même temps que je pouvais apprécier la dynamique de travail de la structure, j'acquerrais des connaissances telles que : apprendre à mener un premier entretien avec les familles pour identifier leur situation. A cet effet, plusieurs documents ont été utilisés notamment : la fiche de suivi, le dossier de candidature, le guide d'entretien primo-arrivants et la convocation du jeune à scolariser.

Lundi 12 octobre 2009 de 11h-13h30 :

Je suis au centre de documentation du CASNAV en compagnie de la directrice Patricia TABOURNEL – PROST.

Au programme, la vérification du questionnaire et recherche de la problématique. La problématique prend son substrat dans un questionnaire de 10 entrées.

Puis j'ai téléphoné à Mme Dominique Battle, Inspectrice de l'Education Nationale de Cayenne Sud, pour une prise de rendez-vous en rapport avec mon projet d'étude.

De 15h-17h30 :

Travail documentaire sur le CASNAV avec Phuc DO CAO.

Mardi 13 octobre 2009

Je suis au bureau de Mme Dominique Battle, Inspectrice de l'Education Nationale de Cayenne Sud. Nous avons discuté des possibilités d'orienter mon projet. Elle m'a conseillé de prendre contact avec Mme Christelle FOURESTIER, Chargée de mission du Projet Educatif Local.

b. Investigation

Du 26 octobre au 30 octobre 2009

Cette phase d'étude a été réalisée à l'aide d'un questionnaire, avec lequel j'ai fait du porte à porte auprès de chaque habitant rencontré au quartier Eau Lisette. Les objectifs visés étaient :

- Une enquête directe permettant une étude sur les poches de non scolarisation dans la cité.
- Améliorer la vie du quartier par l'information pour l'accès à l'éducation de façon conviviale et méthodique.
- Permettre aux riverains de connaître leurs droits et devoirs pour une meilleure intégration.

Pour conduire à bien cette tâche, je disposais :

- des plaquettes du CASNAV que j'ai distribué aux sondés.
- d'informations acquises auprès du Guichet Unique, du réseau RESF, de l'Association ECHADE pour informer la population sur les possibilités d'accès à l'enseignement, et à l'intégration.

III. ANALYSE DES RESULTATS DE MON SONDAGE

1. Questionnaire sur les besoins d'information des familles sur la scolarisation

AGE :

LANGUES PARLEES ou COMPRISES :

NATIONALITE :

<p>1° Avez-vous des enfants ?</p> <p><input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Si oui combien</p> <p>d'enfants <input type="checkbox"/> Leur âge.....</p> <p>2° Est-ce que vos enfants sont scolarisés ?</p> <p>A- Tous B- Aucun C- Pas tous</p> <p>3° Comment voyez-vous l'acte d'aller à l'école ?</p> <p>A - C'est utile B - C'est inutile C - C'est une obligation <i>(rappel à la loi si nécessaire)</i></p> <p>4° Avez-vous rencontré des difficultés pour leur scolarisation ? Si oui, lesquelles ?</p> <p>A- Financières B- Administratives C- Liées à la langue D- Aucunes</p> <p>5° Connaissez-vous les lieux où vous pouvez vous renseigner sur la scolarisation des enfants ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p><i>distribuer plaquettes si nécessaire (CASNAV, MAIRIE, DEE, MISSION LOCALE, CIO, MGI)</i></p>	<p>6° Qu'attendez-vous qu'attendez-vous d'un centre qui s'occupe de la scolarisation ?</p> <p>A- Scolariser les enfants B- Un soutien scolaire C- Recevoir des informations <i>Distribuer plaquettes si nécessaire (CASNAV, MAIRIE, DEE, MISSION LOCALE, CIO, MGI)</i></p> <p>7° Connaissez-vous le CASNAV ?</p> <p><input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Si oui, depuis.....Années</p> <p>8° Accepteriez vous d'avoir des informations sur le CASNAV ?</p> <p>A- Par courriel, B- par voie postale C- par téléphone D- par le biais d'une association ou des médias</p> <p>9° Connaissez-vous des enfants qui ne sont pas scolarisés ?</p> <p><input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Si oui, quels sont leur âge, leur origine et leur quartier ?</p> <p style="text-align: center;">CIBLER LE PUBLIC</p> <p>10° Etes-vous à la recherche d'un emploi ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Si oui, dans quel secteur ? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Si non, dans quel domaine travaillez-vous ?</p>
--	--

2. Tableaux récapitulatifs des réponses

Réponses aux questions n° 1 et n° 2

Familles ayant enfants		No mbre d'enfant de l'ensemble des familles	Tranches d'âges				Familles ayant enfants scolarisé		
oui	non		de 0 à 2 ans	de 2 à 6 ans	de 6 à 16 ans	de plus de 16 ans	tous	pas tous	aucun
39	11	122	18	23	45	36	13	20	6

Réponses aux questions n° 3, 4

L'acte d'aller à l'école			Difficultés pour la scolarisation			
Utile	Inutile	Obligation	Financières	Administratives	Liées à la langue	Aucunes
47	0	3	12	13	3	15

Réponses aux questions n° 5 et 6

Connaissances des lieux ou se renseigner pour la scolarisation		Attentes d'un centre de scolarisation		
Oui	Non	Scolariser les enfants	Soutien scolaire	Recevoir des informations
27	12	30	18	16

Réponses aux questions 7 et 8

connaître le CASNAV		Vouloir des informations sur le Casnav			
Oui	Non	Par courriel	Par voie postal	Par téléphone	Par le biais d'une association ou médias
2	37	22	11	2	6

Réponses à question n° 9 Connaitre des enfants qui ne sont pas scolarisés

- 28 familles déclarent ne pas connaître d'enfants non scolarisés
- 22 connaissent des enfants non scolarisés

Nombre d'enfants non scolarisés : 28

de 0 à 2 ans	de 2 à 6 ans	de 6 à 16 ans	de plus de 16 ans	total
3	10	13	2	28

Nationalité des enfants non scolarisés				
Brésilienne	Haïtienne	Surinamaïse	Française	Anglaise
6	8	4	3	7

Quartier des enfants non scolarisés					
Eau lisette	Thémire	Césaire	Bonhomme	Chicago	Saut Sabbat à Saint Laurent
15	2	2	3	1	5

Réponses question 10 : Public ciblé

Nationalité					
ST Lucienne	Française	Haitienne	Trinidadienne	Guyanais du Guyana	Surinamaïse
1	14	26	1	4	4

Situation face à l'emploi		Sexe	
demandeur d'emploi	non demandeur	femmes	hommes
30	20	32	18

Secteur d'emploi																
Agent d'entretien	Etudiant	Bâtiment	Coiffeuse	commercial/Agent	Transport	Enseignement	Auxiliaire de vie	Retraité	médical/Secrétaire	Sécurité	compta/Gestion et	Restauration	Sport	Garderie	Architecture	Total
14	4	7	1	3	1	2	2	3	2	2	1	1	1	5	1	50

3. Commentaire du questionnaire

Dans un premier temps, j'ai reporté pour chaque question, dans des tableaux récapitulatifs, toutes les réponses recueillies auprès des cinquante familles.

J'ai totalisé les réponses ce qui a permis de voir apparaître les grandes tendances.

Ainsi, sur un total de 50 personnes interrogées, j'ai comptabilisé 122 enfants de l'ensemble des 39 familles ayant des enfants. Ce résultat concerne les tranches d'âges allant de 0 jusqu'à plus de 16 ans. Selon les résultats obtenus, seulement 13 familles ont tous leurs enfants scolarisés, et 20 familles dont leurs enfants ne vont pas tous à l'école, 6 familles qui n'ont aucun enfant scolarisé.

L'analyse de ces résultats se traduit par les situations suivantes : familles avec enfants qui ne sont pas en âge de scolarisation, tels que les enfants qui sont entre 0 à 2 ans, familles avec enfants, qui sont en attente de scolarisation allant 2 à 16 ans, familles dont les enfants travaillent. L'autre cas typique, il y a des familles qui sont en situation irrégulière, à ce titre elles n'envoient pas leurs enfants à l'école ayant peur de se faire expulser. Il est à noter que 11 des familles sur les 50 ont déclaré n'avoir pas d'enfants, en même temps elles considèrent que l'acte d'aller à l'école est utile d'autant que c'est une obligation, 47 familles sur 50 pensent que l'école est utile, seulement 3 familles affirment l'idée que l'école est un acte obligatoire. Par ailleurs, elles ont peur de se montrer au grand jour. Elles attendent des organismes qui s'occupent de la scolarisation, qu'ils répondent à leurs attentes qui sont : Scolarisation, Assistance scolaire, Accès aux informations.

Il n'est pas facile pour tous de comprendre que tous les enfants ont les mêmes droits à accéder à l'enseignement pour s'intégrer dans la société dans laquelle ils se trouvent, qu'elles que soient leurs origines.

Pendant mon investigation, j'ai également décelé que cette non-scolarisation est présente dans d'autres quartiers tels Bonhomme, Césaire, Thémire, Chicago, et aussi dans l'Ouest de la Guyane : le quartier Saut Sabbat de Saint Laurent. Les enfants qui sont concernés par cette situations sont au nombre de 28, et de nationalités variées notamment : Haïtienne, Brésilienne, Surinamaïse, Anglaise, Française. Mais, majoritairement des enfants qui sont d'origines haïtiennes. Ils sont repartis dans les quartiers suivants.

- 15 enfants du quartier Eau-Lisette
- 2 enfants du quartier de Thémire
- 2 enfants du quartier de Césaire
- 3 enfants du quartier de Bonhomme

- 5 enfants du quartier Saut Sabbat à St Laurent
- 1 enfant du quartier de Chicago

J'ai aussi repéré que parmi les interrogés il y avait beaucoup de demandeurs d'emploi dans des secteurs différents ainsi que des familles qui ne sont pas concernées par la recherche d'emploi. Les gens donnent plus de précision sur les enfants des autres qui ne sont pas scolarisés que les leurs. Plus de la moitié est au chômage et aussi les trois quart sont des femmes, le secteur d'emploi est très varié.

4. Effets du projet sur les populations

a. CASNAV

C'est avec enthousiasme que mon projet d'étude a été reçu par la structure d'accueil CASNAV. Il s'inscrit en effet, dans les activités que propose le rectorat de la Guyane à savoir la scolarisation des enfants. Ainsi, cette étude sera jointe aux documents servant à l'observatoire de la non-scolarisation de l'Académie Guyane et à la circonscription de CAYENNE SUD.

b. Les gens du quartier Eau –Lisette

Les 50 personnes que j'ai eu le plaisir d'interviewer, m'ont réservé un accueil différent à chaque fois.

Certaines familles étaient méfiantes vis-à-vis de cette entreprise, elles redoutaient l'idée que je sois envoyée par des autorités, en vue de leur soutirer des informations. Néanmoins, après que je leur ai eu exposé mes intentions et présenté ma carte d'étudiante, elles sont devenues plus conciliantes et ont consenti à répondre à mon questionnaire.

D'un autre côté, il y avait des familles qui avaient un urgent besoin d'informations sur la scolarisation, parce que leurs enfants ou ceux d'un proche ne sont pas scolarisés. Ces familles ont montré un vif intérêt à l'enquête, en acceptant de m'ouvrir leur porte, de se fier à moi. Elles avaient l'espoir que cette enquête permettrait la scolarisation des enfants, et pour celles qui sont à la recherche d'emploi, qu'elle leur ouvrirait l'accès au monde du travail.

5. Evaluation de l'action menée

Pour l'administration rectorale, une évaluation interne leur permettra d'intégrer les résultats de mon enquête dans les analyses du terrain sur la non-scolarisation. Si je vois apparaître ces données dans des rapports ou des notes du rectorat, je pourrai vérifier l'impact de mon action menée dans le cadre de ce stage.

Pour les administrés du secteur Eau-Lisette, les retombées de mon travail seront à observer en deux temps :

1. Enquête dans un délai d'un mois auprès des sondés pour repérer les démarches entamées
2. Etant donné le peu de confiance et la passivité des personnes concernées, attendant un accompagnement actif dans la peur, une deuxième action sera nécessaire pour déceler l'impact de cette première initiative destinée à sortir de l'isolement ces personnes. Mais ceci ressort d'un autre stage ou d'une autre enquête.

6. L'apport personnel

Cette enquête m'a permis d'aller au devant de personnes, de dialoguer avec elles, et par ce biais de me développer et de m'exprimer. Ainsi mes relations avec les personnes de mon quartier sont devenues conviviales et amicales.

Grâce à cette étude, j'ai également appris à réaliser un questionnaire d'enquête, et à rentrer ces résultats dans un tableau afin de les analyser et de les interpréter.

Ce travail m'a permis également de mieux maîtriser l'outil informatique Excel.

Enfin, de mieux connaître le CASNAV, de rencontrer d'autres personnes qui travaillent dans le domaine social.

7. ROLE DU TRAVAILLEUR SOCIAL

A l'occasion de cette expérience que j'ai entreprise, j'ai particulièrement compris la spécificité de la fonction du travail social dans le domaine du développement.

Le travail social apparaît comme une réponse possible aux problèmes posés par le développement d'une communauté. C'est un secteur d'activité dans lequel le salarié va à la rencontre des personnes et leur environnement, pour des missions diverses et variées telles :

La lutte contre la précarité et les exclusions, l'accès de tous aux droits fondamentaux, l'insertion des jeunes en difficulté de scolarisation. ...

Il est également un moyen pour restaurer le lien social et favoriser l'émergence des personnes en difficultés d'intégration.

L'action sociale et donc le travail social nécessite :

- des savoirs faire dans les domaines de la médiation sociale, et de la communication.
- Des capacités d'écoute et de conseil.

C'est un travail qui demande beaucoup de rigueur, de savoir être, un esprit analytique pour comprendre une situation et réagir opportunément

Le travailleur social, me semble t-il, est celui qui « cherche à promouvoir le changement social, la résolution des problèmes liés aux relations humaines, la capacité et la libération des personnes afin d'améliorer le bien-être général. »

CONCLUSION

Ce stage a été très concluant pour moi, dans la mesure où il m'a donné l'occasion d'apprendre sur moi-même et d'acquérir de la confiance en moi en allant vers les autres. La devise de la Cimade est « l'humanité passe par l'autre », je fais mienne pour ce stage, cette devise.

Il m'a permis d'avoir une meilleure représentation du rôle du travailleur social : les savoirs faire, les compétences et les capacités requises.

Il a renforcé ma détermination dans mon choix d'orientation professionnelle puisque j'envisage de travailler dans le social, soit en tant qu'assistante de service social, soit en tant que conseillère en économie sociale et familiale, ou conseillère en insertion professionnelle.

ANNEXE 1

